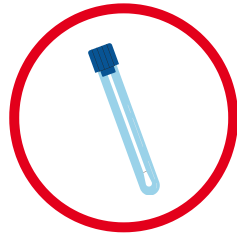


La sécurité de tous (exposant, site, organisateur, visiteur) est notre priorité afin de garantir le meilleur événement possible et de minimiser au maximum le risque de transmission de la COVID-19. **Le pass sanitaire est obligatoire en France à partir de 11 ans pour les visiteurs et pour les événements de plus de 1000 personnes (période d'ouverture des événements).** Pour les exposants et toutes personnes travaillant sur l'événement, nous recommandons vivement de respecter le pass sanitaire.

PREUVES SANITAIRES VALIDES À PRÉSENTER



Certificat de vaccination complet de plus de 14 jours



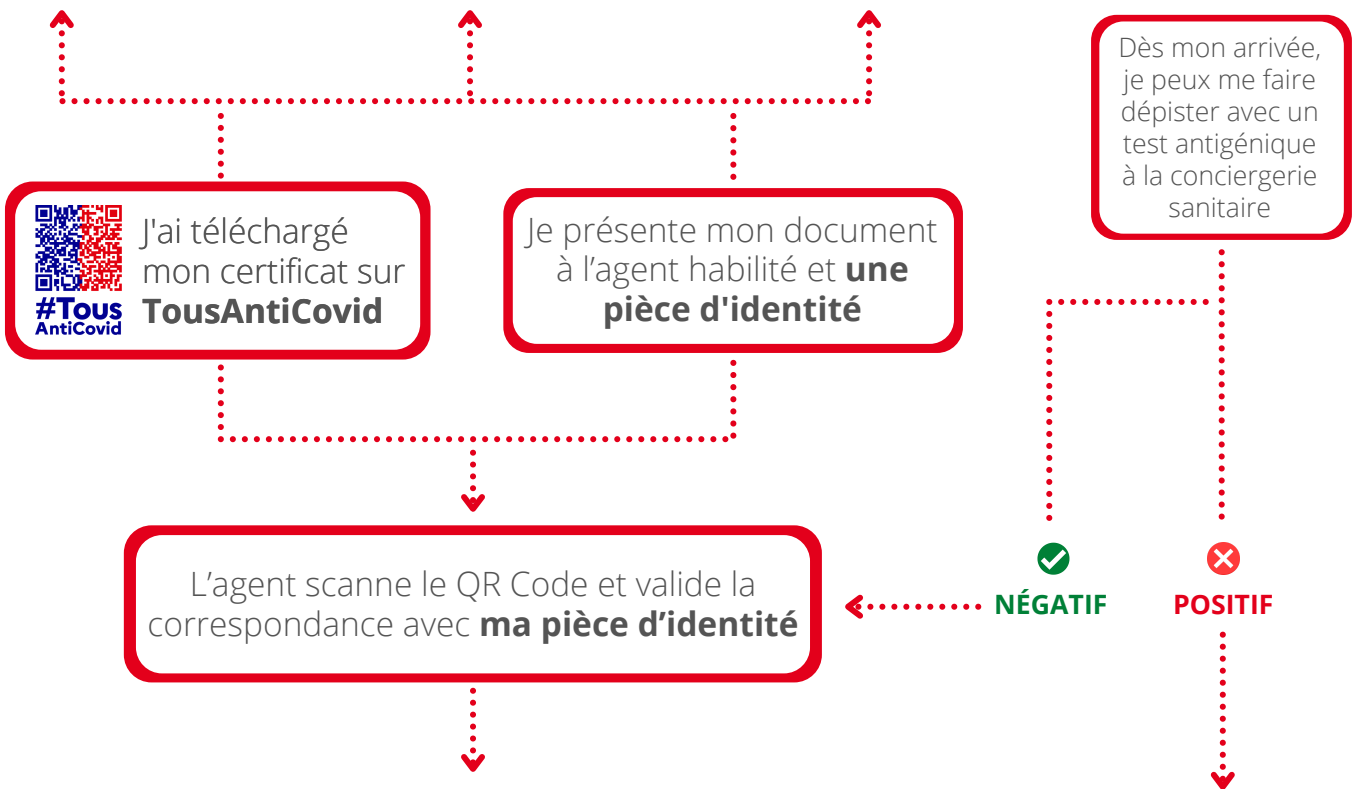
Preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique (de moins de 48h)



Certificat de rétablissement du COVID-19
(ou résultat d'un test positif datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois)



Je n'ai rien à présenter



✓ **JE PEUX ACCÉDER À L'ÉVÉNEMENT** ✓

À NOTER :
- Les autotests et comptes-rendus biologiques ne sont pas acceptés
- Une preuve certifiée française vous sera demandée

Je suis porteur de la COVID-19 :
je ne peux pas accéder à l'événement